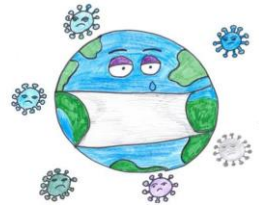


## DAAC Limoges : le monde d'après, acte II

Ce dispositif est ouvert aux élèves des écoles, collèges et lycées de l'académie de Limoges.  
Pour s'y inscrire, un projet EAC est à compléter dans Adage avant le 30 septembre 2022



### LE PROJET

#### Description :

A l'issue du premier confinement, les élèves de l'académie de Limoges ont été invités à s'exprimer sur « le monde d'après » en mots et/ou en images. L'opération était parrainée par l'écrivain Franck Bouysse.

Le grand succès rencontré par l'opération et les nombreux événements survenus depuis le premier confinement ont décidé l'académie à proposer un acte II au Monde d'après. Parrainée par Hassane Kassi Kouyaté, auteur, comédien, metteur en scène et directeur des Francophonies : des écritures à la scène, cet acte II va donner l'occasion aux élèves, qu'ils soient du 1er ou du 2d degré, d'exprimer leur manière de vivre, de penser ou de ressentir la période actuelle en deux étapes :

1) Dans un premier temps, ils sont invités à **écrire un texte bref au sujet de la période actuelle** dans le genre et la forme de leur choix mais en respectant certaines contraintes. Il faut que le texte :

- soit assez bref pour que sa lecture à voix haute, pauses comprises, dure moins de 2 minutes ;
- soit mis en page et orthographié avec grand soin.

Les productions pourront être individuelles, de groupe ou de classe. Une commission se réunira pour valider celles d'entre elles qui seront autorisées à passer à l'étape suivante.

2) Dans un second temps, les élèves seront invités à **réaliser d'un film dont la bande son correspondra à la lecture à voix haute du texte bref**. Comme ce texte pourra donner lieu à un traitement chanté et/ou être accompagné d'éléments musicaux, la durée du film ne sera pas limitée à 2 minutes. Quant à la dimension visuelle du film, elle pourra prendre des formes très variées : simple captation de l'élève ou des élèves en train de lire ou d'interpréter le texte ; montage d'images libres de droits qui dialoguent avec le texte ; histoire scénarisée muette ; stop-motion...

Les productions seront valorisées de multiples manières : notamment, par une publication sur le site académique et par la présentation de certaines d'entre elles lors d'un grand rassemblement festif organisé à la Bibliothèque Francophone Multimédia le 20 janvier 2023 durant les Nuits de la lecture.

#### Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

- Lecture, littérature, poésie, écriture créative et journalistique
- Cinéma, audiovisuel
- Arts plastiques, arts appliqués
- Musique, chant choral

#### Partenaires :

- Les Francophonies : des écritures à la scène ;
- Le réseau des bibliothèques de la Ville de Limoges

Articulation avec un projet 1er degré : articulation possible

### LES PARTICIPANTS

**Professeur coordonnateur (nom et prénom)**

**Classes, niveaux et effectifs prévisionnels**

#### Intervenants :

Hassane Kassi Kouyaté ; les Francophonies : des écritures à la scène.

### LE CONTENU DU PROJET

#### Rencontrer :

- La manifestation du 20 janvier à la BFM de Limoges sera l'occasion de partager avec des adultes amateurs ou professionnels des textes lus à voix haute consacrés aux thèmes abordés dans les écrits des élèves.

- Les professeurs souhaitant s'inscrire au week-end de formation des 19 et 20 novembre animé par Hassane Kassi Kouyaté sont invités à écrire à la DAAC avant le 21 octobre ([ce.daac@ac-limoges.fr](mailto:ce.daac@ac-limoges.fr))

#### Pratiquer :

Les élèves sont amenés :

- à produire des textes où ils expriment la manière dont ils vivent, ressentent, pensent la période actuelle ;
- à réaliser une bande son à partir de leurs textes ;
- à réaliser à partir de cette bande son un film dont la dimension visuelle pourra adopter des formes très variées.

#### Connaître :

La participation des élèves au dispositif leur permet de mieux appréhender les différents genres d'écriture, de travailler la lecture à voix haute, de réfléchir de façon personnelle au lien texte-image et d'être sensibilisé à la création audiovisuelle dans le respect de la propriété intellectuelle, du droit à l'image et du droit à la voix.

#### Étapes prévisionnelles :

- Jusqu'au 30 septembre : période d'inscription des classes et de candidature pour participer au stage des 19 et 20 novembre.
- Avant le 21 octobre 2022 : sélection des personnes qui pourront bénéficier du stage des 19 et 20 novembre.
- Jusqu'au 10 novembre 2022 : période d'écriture et d'envoi des textes à l'adresse [ce.daac@ac-limoges.fr](mailto:ce.daac@ac-limoges.fr)
- Entre le 14 et le 18 novembre : les professeurs sont informés des textes qui sont validés pour passer à l'étape suivante.
- 19 et 20 novembre 2022 : 12 professeurs bénéficient d'un week-end de formation théorique et pratique animé par Hassane Kassi Kouyaté : « Comment passer du texte écrit à sa mise en voix et de la création verbale au texte écrit ? »
- Du 21 novembre 2022 au 10 janvier 2023 : période de mise en voix des textes validés et de réalisation des films
- 20 janvier 2023 : dans le cadre des Nuits de la lecture, organisation d'une grande manifestation festive organisée à la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges qui permet à des participants de se rencontrer, de partager la mise en voix de leurs textes, de découvrir un florilège de films réalisés à partir des lectures enregistrées et d'entendre des textes en résonance avec les leurs et lus par des adultes amateurs et professionnels.

#### LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

#### BUDGET PREVISIONNEL

##### Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Organisation ; coordination et valorisation des productions ; formation des 19 et 20 novembre ; manifestation du 20 janvier.

##### Ce qui reste à financer par l'établissement :

Déplacements éventuels.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

Pour en savoir plus : [ce.daac@ac-limoges.fr](mailto:ce.daac@ac-limoges.fr)